



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Date de mise à jour : 4 AVRIL 2023

INTITULE DE LA MISSION : Professeur relais Musée du Quai Branly – Jacques Chirac	CATEGORIE : Professeur du 2 nd degré. Poste ouvert aux contractuel(le)s : NON
INTITULE DU RECRUTEUR : rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
DOMAINE FONCTIONNEL :	EMPLOI TYPE* : * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : Rentrée septembre 2023	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : rectorat de l'académie de Versailles
DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR : L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près d'1 200 000 élèves, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).	

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

- Présentation de la DAAC :

La Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) a une fonction de conseil, de proposition, d'impulsion, d'accompagnement et de suivi pour l'ensemble des domaines, démarches et activités situées dans le champ de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Animée par la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, conseillère de la rectrice, la DAAC met en œuvre les procédures relatives aux projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) des collèges et des lycées, accompagne les équipes pédagogiques et leurs partenaires artistiques, scientifiques et culturels, conçoit et organise les actions de formation des professeurs dans les différents domaines de l'EAC, participe, avec les IA-IPR concernés, au suivi des enseignements artistiques en partenariat (théâtre, cinéma, danse). Elle travaille en étroite liaison avec les services académiques (DSDEN, corps d'inspection pédagogique, EAFC, DAVL, DAF, DOS...) et avec la Direction régionale des affaires culturelles (ministère de la culture) et les collectivités territoriales.

Au niveau académique, le réseau des professeurs relais est coordonné et animé par la délégation académique à l'action culturelle.

- Présentation du musée du quai Branly-Jacques Chirac :

Le musée est consacré aux arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Lieu pluridisciplinaire, le musée est porteur de valeurs à partager avec les enseignants et les publics scolaires : le dialogue entre les cultures, la découverte de l'Autre, le respect des différences... Les nombreuses thématiques abordées sur le Plateau des collections et dans les expositions temporaires font écho aux programmes de plusieurs disciplines et enseignements. Par l'apport d'une expérience et d'une réflexion d'ordre pédagogique, par sa maîtrise des enjeux de l'éducation artistique et culturelle, le professeur relais contribuera aux actions éducatives et aux missions pédagogiques du musée, ainsi qu'à l'information et la sensibilisation des publics scolaires de l'académie.

Sous la double tutelle du rectorat de Versailles et de la Direction des publics du musée du quai Branly-Jacques Chirac, le/la professeur relais a pour missions de (d') :

1. **Accompagner les équipes pédagogiques** dans la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle en prenant en compte les spécificités et besoins des territoires : conseil aux enseignants, accompagnement des dispositifs d'éducation artistique et culturelle dans le respect de leur cahier des charges (PACTE, dispositifs et actions spécifiques...), propositions dans le cadre de l'utilisation de la dotation pass culture dans sa dimension qualitative et quantitative, contribution à la préparation de

l'accueil des élèves. Ce travail prendra appui sur le réseau d'éducation artistique et culturelle et l'application ADAGE ;

2. **Participer aux actions de formation** dédiées au réseau des professeurs relais et contribuer à la formation initiale et continue des enseignants des 1er et 2nd degrés afin d'aider les équipes pédagogiques à concevoir et mettre en œuvre avec leurs élèves des projets interdisciplinaires d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec des structures artistiques culturelles et des organismes de recherche ;
3. Sous l'autorité et l'impulsion de la DAAC, **participer à l'animation du réseau dédié à l'éducation artistique et culturelle** (professeurs référents culture territoriaux, professeurs référents culture, élèves ambassadeurs culture) ;
4. **Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques** : documents, dossiers thématiques prenant appui sur la programmation de l'institution culturelle et en lien avec les programmes d'enseignement, etc. ;
5. **Informer la communauté éducative** des activités et des ressources proposées par l'institution culturelle (site académique et site du partenaire culturel, revue DAAC'tualité, Open agenda, padlets...).

SPECIFICITES DU POSTE :

Encadrement : NON

Conduite de projet : OUI

Poste logé : NON

Type de logement : Non applicable

Contraintes : déplacements fréquents en Ile-de-France, mobilisation possible en soirée

Autre : Néant

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

Savoirs :

- Connaissance de l'éducation artistique et culturelle, de ses enjeux politiques et de son réseau
- Connaissance des missions, des collections et de la programmation du musée du quai Branly-Jacques Chirac ;
- Connaissances muséographiques et en histoire des arts.

Savoir-faire :

- Capacité à l'expertise d'un contexte, d'une situation, d'un projet dans le cadre de l'EAC ;
- Aptitude à rendre compte de manière synthétique et à conseiller l'autorité hiérarchique ;
- Expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle, notamment de projets conduits en équipe et en partenariat ;
- Une capacité d'organisation et de méthode, une maîtrise de la bureautique (Excel, Word, PowerPoint...), des usages internet et d'outils en ligne ainsi qu'une adaptation à l'administration d'applications académiques (ADAGE...).

Savoir-être :

- Une aptitude au travail en équipe et à la communication.

PERSONNES A CONTACTER : adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation) avant le 15 juin 2023, à l'attention de :

- Madame la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle ce.daac@ac-versailles.fr
- Madame la coordinatrice académique des professeurs relais Frederique-Bett.Richard@ac-versailles.fr
- Madame l'inspectrice régionale d'arts plastiques, en charge de l'histoire des arts Marine.Pillaudin-Errard@ac-versailles.fr
- Madame l'inspectrice régionale de lettres modernes, en charge de l'histoire des arts melinee.simonot@ac-versailles.fr
- Madame la chargée de médiation, Direction des publics, musée du quai Branly-Jacques Chirac Courriel : Clemence.REVUZ@quaibrantly.fr

Les entretiens permettant de finaliser le recrutement du professeur relais se tiendront le 22 juin 2023 au matin.